

DOSSIER DE PRESSE

VARENNE AGRICOLE

EAU CHANGEMENT CLIMATIQUE

28 mai 2021



« N otre dépendance aux aléas du changement climatique est le principal enjeu auquel nous sommes confrontés pour reconquérir notre souveraineté alimentaire. Il nous faut donc revenir à l'essentiel : se prémunir contre ces phénomènes climatiques dévastateurs pour notre agriculture et prévoir les modalités d'accès à l'eau pour préserver notre agriculture. Si nous voulons que nos agriculteurs continuent à nous nourrir, il faut que nous leur donnions les moyens techniques et économiques pour accroître leur résilience. C'est tout le sens de ce Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique. »

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation ous avons un défi et une responsabilité partagée : accompagner les agriculteurs dans les transitions à l'oeuvre tout en préservant l'environnement, notre bien commun. Ces enjeux de long terme et situations d'urgence face à des aléas, gel ou sécheresse devenus trop fréquents, doivent nous amener à dessiner un modèle plus sobre et équilibré entre ressources disponibles, besoins et usages. La place du ministère de la transition écologique, en charge de la politique de l'eau, est bien aux côtés des agriculteurs dans ce destin commun. »

Bérangère Abba, secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée de la Biodiversité.

Pourquoi ce Varenne?

Voulu par le président de la République et organisé par le ministère de l'Agriculture et le ministère de la Transition écologique, le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique vise à redonner du sens et des perspectives au projet agricole français à l'heure du changement climatique. Ce dernier a des conséquences directes sur les agriculteurs, qui en sont les premières victimes. La récurrence des épisodes de sécheresse, ou encore plus récemment de gel, révèle de manière exacerbée la nécessité et l'urgence d'engager un plan d'action permettant à la fois une bonne gestion des ressources et un partage équilibré des ressources, une meilleure adaptation des exploitations et des filières agricoles au changement climatique et un accompagnement plus efficace du monde agricole.



Ce Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique vise ainsi à identifier, avec l'ensemble des parties-prenantes (agriculteurs, ONG, élus...), des solutions concrètes et établir une feuille de route opérationnelle, pour nous permettre de nous doter des outils nécessaires à l'adaptation et à la protection de nos agriculteurs face aux aléas du changement climatique, en complément des premières mesures mises en œuvre dans le cadre du volet agricole du plan France Relance.

Des prévisions scientifiques appelant à l'urgence de l'action

Les scénarios climatiques⁽¹⁾ montrent qu'à terme, et sur tout le territoire métropolitain, la diminution du débit moyen annuel des cours d'eau sera de l'ordre de 10 % à 40 % pour une majorité de bassins. Dans le même temps, l'augmentation probable des précipitations hivernales pourrait entraîner des excès d'eau produisant des stress tout aussi pénalisants pour les cultures.

Pour les agriculteurs comme pour d'autres acteurs économiques, les épisodes de plus en plus longs et répétés de sécheresse impacteront la viabilité de leurs exploitations et activités, avec notamment pour conséquences des variations brutales sur les cours des productions.

L'eau est au cœur de ces problématiques : les prévisions d'impacts du changement climatique indiquent qu'en France, l'agriculture des régions les plus méridionales deviendra pratiquement impossible sans transformation profonde dans la gestion de l'eau d'ici la fin du siècle. L'agriculture des régions tempérées du Sud devra s'adapter à une « méditerranéisation » des conditions climatiques, voire à une aridification des zones les moins fertiles. Plus au Nord, la disponibilité de l'eau pourra être également affectée, mais la dépendance à l'irrigation est moindre.

(1) Le projet Explore 2070, qui s'est déroulé de juin 2010 à octobre 2012, a eu pour objectif d'évaluer les impacts du changement climatique sur les milieux aquatiques et la ressource en eau à l'échéance 2070, pour anticiper les principaux défis à relever et hiérarchiser les risques ; et d'élaborer et d'évaluer des stratégies d'adaptation dans le domaine de l'eau en déterminant les mesures d'adaptation les plus appropriées tout en minimisant les risques. Le projet a été porté par la direction de l'Eau et de la biodiversité du ministère en charge de l'écologie avec la participation de l'Onema, du CETMEF, des agences de l'eau, des DREAL de bassin, du CGDD, de la DGEC et de la DGPR. Il a rassemblé une centaine d'experts venant d'établissements de recherche et de bureaux d'études spécialisés.

Les principes directeurs pour la conduite des travaux du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique

Rechercher une vision partagée de l'eau en agriculture dans la continuité des Assises de l'eau

Dans la continuité des orientations définies par les Assises de l'eau, le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique doit servir à consolider une vision partagée et à ouvrir sur des solutions pragmatiques.

S'appuyer sur la connaissance scientifique

Les conclusions émises par les différents groupes de travail devront être basées sur des analyses et hypothèses des experts reconnus dans les domaines du climat (GIEC notamment), de l'agronomie et de l'environnement en prenant en compte les incertitudes inhérentes à chaque discipline.

Prendre en compte les enjeux de souveraineté alimentaire

L'ensemble des problématiques relatives aux politiques agricole et alimentaire devront être prises en compte tout au long des travaux, à savoir : les enjeux de souveraineté alimentaire, de sécurité sanitaire et de santé publique, de création de valeur ajoutée et d'emplois, de maillage des espaces ruraux, de renouvellement des exploitations et de protection de l'environnement.

Accélérer l'adaptation de l'agriculture est nécessaire dans ce contexte

Face aux défis et à l'urgence du changement climatique, il sera indispensable pour l'ensemble des acteurs d'accepter de rechercher une vision partagée de l'eau telle que proposée dans le cadre du Pacte des Assises de l'eau en tant qu'élément de patrimoine à protéger et à valoriser, et en tant que ressource nécessaire aux cultures et aux cheptels, et de mettre en place des feuilles de route d'adaptation de notre agriculture.

S'inscrire dans le cadre général du droit européen, en particulier la directive cadre sur l'eau et d'une politique de gestion de l'eau

Les travaux menés dans le cadre du Varenne s'inscrivent dans le cadre du droit européen et dans sa déclinaison nationale fixée par le code de l'environnement. S'agissant de la gestion de l'eau, la démarche s'inscrit donc dans les objectifs de la directive cadre sur l'eau et sa mise en œuvre opérationnelle par bassin (bassins versants, schémas directeurs et locaux de planification).

S'appuyer sur les travaux déjà lancés et activer de nouveaux leviers

Dans la continuité des Assises de l'eau et des investissements déjà réalisés dans le cadre du plan France Relance, le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique s'appuie sur de solides acquis.



LES ASSISES DE L'EAU

Lancées en avril 2018
par le ministère de la Transition
écologique, les Assises de l'eau
ont d'ores et déjà défini une série
d'actions à conduire les prochaines
années concernant directement
le secteur agricole, à savoir:

- → mettre en place une gestion collective et des règles de partage de l'eau, avec un objectif : réduire les prélèvements d'eau liés à tous les usages (domestiques, industriels et agricoles) de 10% d'ici 2025 et de 25% d'ici 2035 ;
- → élaborer a minima 50 Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) d'ici 2022 et 100 d'ici 2027;
- → recenser les stockages d'eau et réallouer les volumes stockés non utilisés ;
- → accompagner les agriculteurs vers un usage sobre en eau et dans la réussite des PTGE ;
- → **tripler** le volume d'eaux réutilisées d'ici 2025.

Face à l'ampleur du défi à relever, ces premiers acquis doivent être renforcés. Il est impératif d'avoir une réflexion spécifique au secteur agricole pour préciser les orientations et les actions à mener et ainsi concilier adaptation aux conséquences du changement climatique et préservation d'une agriculture forte au service de notre souveraineté alimentaire.

Le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique a donc pour objectif, sur la base des recommandations élaborées lors des Assises de l'eau, de poursuivre les travaux afin d'aboutir à une stratégie d'anticipation au changement climatique et d'en préciser les actions et les outils prioritaires. Cette stratégie doit servir de feuille de route partagée entre tous les acteurs.

Capitaliser sur les travaux existants pour mettre en place de nouveaux dispositifs

Des chantiers déjà bien engagés...

- → Mise en place des « Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau » (PTGE) au sein d'un cadre de concertation et de dialogue pour une approche multi-usage, appuyée d'une task force permettant d'accompagner la réalisation de ces projets
- → Un décret relatif à la gestion quantitative de la ressource en eau et à la gestion des situations de crise liées à la sécheresse sera pris très prochainement

... soutenus par de nouveaux dispositifs plaçant l'innovation et la recherche au cœur de l'action

- → Mobilisation de la stratégie d'accélération pour l'innovation (SGPI)
- → Au cas particulier, organisation d'un hackathon mettant la donnée agro-climatique au service de la prévision et de la gestion agricole de crise.
- → Capitalisation sur le groupe de travail « Préparer l'avenir » des États généraux de l'alimentation

... et par des financements du volet agricole du plan France Relance

Une enveloppe de 200 M€ est consacrée aux investissements de protection contre les aléas climatiques. 30M€ ont d'ores et déjà été consacrés à de l'investissement pour moderniser, améliorer et créer des ouvrages hydrauliques.

Identifier des solutions concrètes communes alliant souveraineté alimentaire et gestion pérenne des ressources

La protection de la ressource en eau, tout comme son utilisation dans le respect des équilibres naturels et d'une gestion durable, relèvent de l'intérêt général. La gestion de l'eau rassemble une diversité d'intérêts parfois concurrents, notamment lorsqu'il s'agit d'agriculture.

Le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique a l'ambition de réunir l'ensemble des parties prenantes pour aborder et dépasser les points de divergence dans un objectif d'écoute et de compréhension mutuelle et ainsi tracer des voies d'évolution acceptables et assumées.

Cet exercice doit permettre de bâtir des solutions concrètes, reprises dans une feuille de route, entre les acteurs et soutenues par le Gouvernement sur la question des usages de l'eau en agriculture dans le contexte du changement climatique.





Trois thématiques ont donc été ciblées pour co-construire ces solutions et déterminer les contours d'une stratégie d'anticipation et d'adaptation du secteur agricole au changement climatique.

- 1. Se doter d'outils d'anticipation et de protection de l'agriculture dans le cadre de la politique globale de gestion des aléas climatiques.
- 2. Renforcer la résilience de l'agriculture dans une approche globale en agissant notamment sur les sols, les variétés, les pratiques culturales et d'élevage, les infrastructures agroécologiques et l'efficience de l'eau d'irrigation.
- 3. Partager une vision raisonnée des besoins et de l'accès aux ressources en eau mobilisables pour l'agriculture sur le long terme : réalisations, avancées et perspectives.

Les thématiques seront portées par des personnalités mandatées par les ministres et appuyées par INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) et les instituts techniques. Leurs missions : piloter et organiser les travaux, et constituer les groupes de travail avec les parties prenantes volontaires.

Calendrier du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique

1^{re} phase Conférence de lancement – 28 mai 2021

Elle sera présidée par Monsieur Julien
Denormandie, ministre de l'Agriculture et de
l'Alimentation, et Madame Bérangère Abba,
secrétaire d'État auprès de la ministre de la
Transition écologique, chargée de la Biodiversité.
Elle bénéficiera des contributions de Jean Jouzel,
climatologue, de Thierry Caquet, directeur
scientifique Environnement de l'INRAE
et de Nadège Petit, agricultrice dans l'Eure.
Ils apporteront leurs éclairages sr l'ensemble
des problématiques.

La réunion de lancement sera également l'occasion de présenter un état de la situation de l'utilisation de l'eau dans les activités agricoles et d'évoquer l'impact du changement climatique sur l'agriculture. Les objectifs et enjeux du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique seront également dévoilés ainsi que les axes de chaque groupe de travail.

Cette réunion permettra surtout de lancer les trois groupes de travail sur les thématiques :

- 1. se doter d'outils d'anticipation et de protection de l'agriculture dans le cadre de la politique globale de gestion des aléas climatiques;
- 2. renforcer la résilience de l'agriculture dans une approche globale en agissant notamment sur les sols, les variétés, les pratiques culturales et d'élevage, les infrastructures agroécologiques et l'efficience de l'eau d'irrigation;
- 3. Partager une vision raisonnée des besoins et de l'accès aux ressources en eau mobilisables pour l'agriculture sur le long terme : réalisations, avancées et perspectives.

2º phase Travaux autour des trois thématiques – juin-décembre 2021

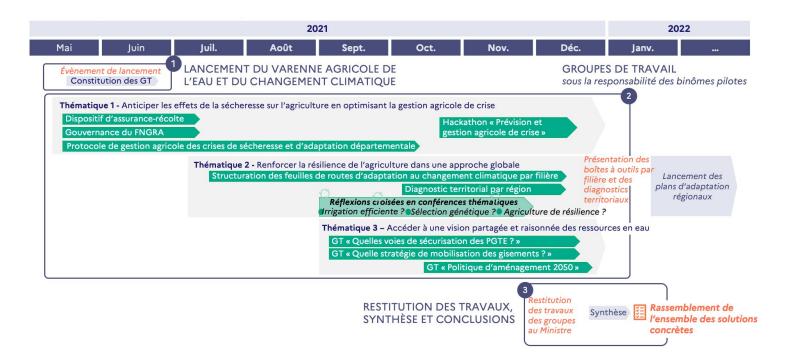
Les travaux associeront dans leurs différentes étapes les différents ministères concernés, ainsi que les parties prenantes et opérateurs concernés par les sujets traités (organisations professionnelles agricoles, collectivités en charge de l'assainissement, de l'eau potable ou de l'aménagement du territoire, associations de protection de l'environnement, associations de consommateurs, membres des comités de bassin concernés par les sujets agricoles, fédération nationale de pêche, Agences de l'eau, Office français de la biodiversité).

Un prochain point d'étape au niveau des ministres aura lieu en octobre 2021, dans un format plénière.

3º phase Synthèse du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique – janvier 2022

Les conclusions des trois groupes de travail seront échelonnées dans le temps :

- À court terme, pour le groupe Se doter d'outils d'anticipation et de protection de l'agriculture dans le cadre de la politique globale de gestion des aléas climatiques
- D'ici la fin de l'année pour le groupe Renforcer la résilience de l'agriculture dans une approche globale en agissant notamment sur les sols, les variétés, les pratiques culturales et d'élevage, les infrastructures agroécologiques et l'efficience de l'eau d'irrigation
- Début 2022 pour le groupe Accéder à une vision partagée et raisonnée de l'accès aux ressources en eau mobilisables pour l'agriculture sur le long terme



LES THÉMATIQUES EN DÉTAIL

THÉMATIQUE 1

Se doter d'outils d'anticipation et de protection de l'agriculture dans le cadre de la politique globale de gestion des aléas climatiques

<u>Président</u>

M. Frédéric Descrozaille, député de la 1^{re} circonscription du Val-de-Marne

Rapporteur

M. Hervé Lejeune, membre du CGAAER (Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux)

Objectif : améliorer les dispositifs de gestion de crise pour mieux anticiper et gérer les évènements de sécheresse

Trois axes de travail

- → La révision du dispositif d'assurance récolte pour 2023
 - Réponse à la commande du Premier Ministre
 - Réflexion menée sur différents scénarios
- → L'évolution de la gouvernance du fonds national de gestion des risques en agriculture (FNGRA) dès 2021
 - Présentation du retour d'expérience faisant l'objet d'un rapport du CGAAER
 - Évolutions à acter
- → Le protocole de gestion agricole des crises de sécheresse
 - Protocole de gestion agricole des crises de sécheresse incluant indicateurs agrométéorologiques, leviers administratifs et techniques, schéma de gouvernance territoriale
 - Retour d'expérience sur la saison 2021
 - Hackathon

THÉMATIQUE 2

Renforcer la résilience de l'agriculture dans une approche globale en agissant notamment sur les sols, les variétés, les pratiques culturales et d'élevage, les infrastructures agroécologiques et l'efficience de l'eau d'irrigation

Présidente

Mme Anne-Claire Vial, Présidente de l'ACTA – les instituts techniques agricoles

Rapporteur

M. François Champanhet, membre du CGAAER

Objectif: aboutir à des stratégies d'adaptation au changement climatique

Filières et territoires élaborent leur stratégie d'adaptation au changement climatique avec l'appui scientifique de la cellule «Recherche Innovation Transfert» (INRAE/ACTA/APCA)

- → Travaux par les filières pour l'adaptation au changement climatique
 - Identification des leviers, des outils, des axes de développement, et des axes de recherches
 - Appui et écoute des instituts techniques, agricoles et agroalimentaires
- → Diagnostics territoriaux à l'échelle régionale
 - Réalisés par les chambres régionales d'agriculture
 - Visualisation des effets du changement climatique à l'échelle du territoire

Dans un second temps, en 2022, seront lancés des plans d'adaptation régionaux sur la base des diagnostics et des leviers identifiés par les filières

- → Des réflexions thématiques avec l'ensemble des parties prenantes viendront ancrer ces sujets-clés
 - Quels leviers pour une irrigation efficiente compatible avec le bon état des eaux et les autres usages ?
 - Quelle contribution de la sélection génétique pour l'adaptation de l'agriculture au changement climatique ?
 - Quelle agriculture de résilience pour les quinze prochaines années ?

THÉMATIQUE 3

Partager une vision raisonnée des besoins et de l'accès a ux ressources en eau mobilisables pour l'agriculture sur le long terme : réalisations, avancées et perspectives

Présidents

M. Jean Launay, président du CNE (Comité national de l'eau)

M. Luc Servant, APCA (Assemblée permanente des chambres d'agriculture)

Rapporteur

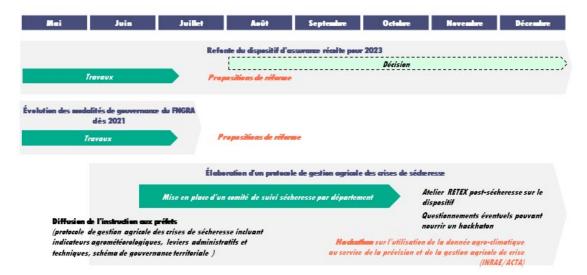
Hugues Ayphassaro (Conseil général de l'Environnement et du Développement durable)

Objectif: identifier les orientations et actions à mettre en place pour une mobilisation sécurisée des ressources en eau à long terme et construire une vision partagée pour mobiliser au mieux ces ressources

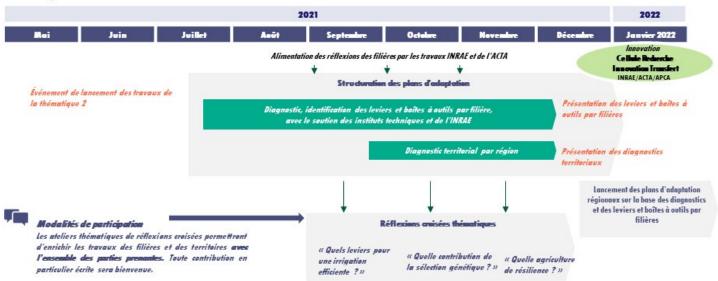
Trois groupes de travail alimentent la réflexion prospective

- → Quelles voies de sécurisation des projets territoriaux de gestion des ressources en eau ?
 - Retour d'expérience de la mission d'appui aux PTGE
 - Points bloquants et leviers d'optimisation pour la mobilisation de la ressource en eau avec garantie de la préservation des milieux.
 - Outils permettant d'améliorer l'accompagnement des PTGE
- → Quelle stratégie d'accès à l'eau pour l'agriculture par une meilleure mobilisation des gisements existants ?
 - Potentiel d'économie d'eau et de mobilisation des gisements
 - Faisabilité technique, économique et social d'un accès sécurisé aux ressources en eau pour l'agriculture
 - Plan stratégique de mobilisation des gisements identifiés pour les usages agricoles
- → Quelle politique d'aménagement pour répondre aux besoins de ressources en eau à l'horizon 2050 ?
 - Réflexion prospective : politique d'aménagement à l'horizon 2050
 - Trajectoire avec point d'étape à 2035
 - Mise en cohérence des problématiques de gestion de l'eau et de prévention des risques dans l'aménagement du territoire (gestion des événements extrêmes, dont crues et sécheresse)
 - Gestion des phénomènes extrêmes, dont crues.

Se doter d'outils d'anticipation et de protection dans le cadre de la politique globale de gestion des aléas climatiques



Renforcer la résilience de l'agriculture dans une approche globale en agissant notamment sur les sols, les variétés, les pratiques culturales et d'élevage, les infrastructures agroécologiques et l'efficience de l'eau d'irrigation



Partager une vision raisonnée des besoins et de l'accès aux ressources en eau mobilisables pour l'agriculture sur le long terme : réalisations, avancées et perspectives



Comment participer?

Les travaux du Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique sont ouverts à l'ensemble des partiesprenantes (agriculteurs, ONG, élus...), sur demande. Une adresse mail dédiée sera communiquée ultérieurement.

Toutes les parties prenantes volontaires pourront être associés. En particulier, toute contribution écrite sera bienvenue. Les groupes de travail seront constitués par les présidents de groupes en veillant à garantir la diversité des points de vue.

Contacts presse

Service de presse de Julien Denormandie Tél : 01 49 55 59 74 cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Bérangère Abba presse@ecologie.gouv.fr